

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>6<sup>ème</sup></b>
Nom de site		Numéro	T15012
Adresse du site	<b>92, rue de Vaugirard</b>	Hauteur	R+6 (24.25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé : Groupement Européen de l'immobilier	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G, ajout de 3 antennes en réserve et changement d'azimut</b>		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>27/05/2016</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>03/08/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>03/10/2020</b>
Historique et contexte	

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ) et changement d'orientation des antennes de 0/120/240° à 5/150/260°. 3 antennes inactives seront également ajoutées.		
Distance des ouvrants	4-5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 3 et 10°</i>
Estimation	5° <4V/m -150° <4V/m-260° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes panneaux existantes afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. 3 antennes inactives seront également installées
Zone technique	Les modules techniques supplémentaires de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	25.75m (5° -260°) 23.55m (150°)

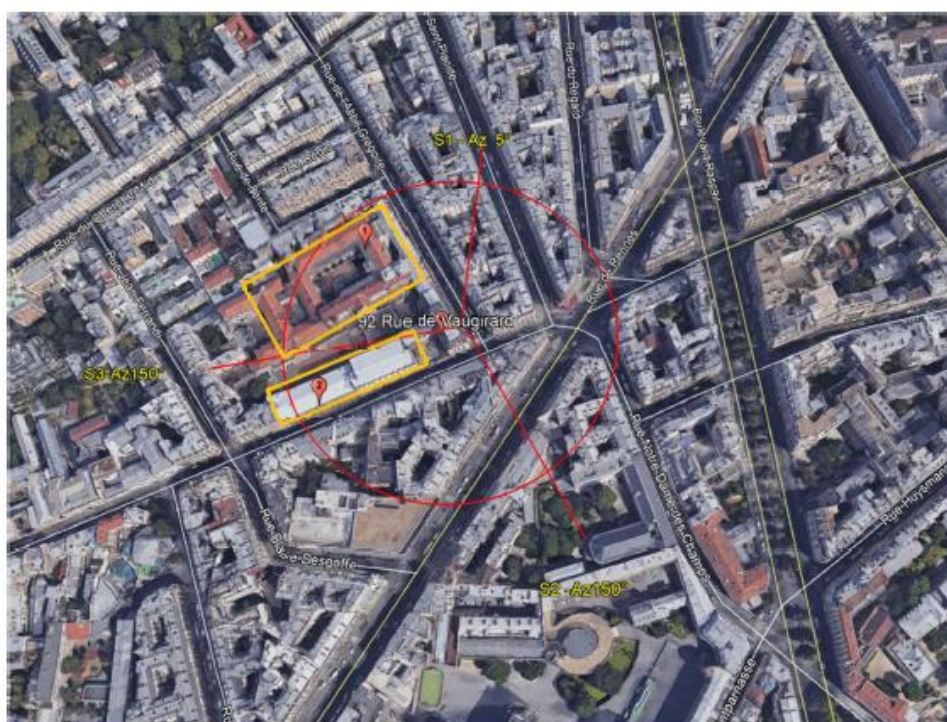
**Date :**

#### Conformité du dossier

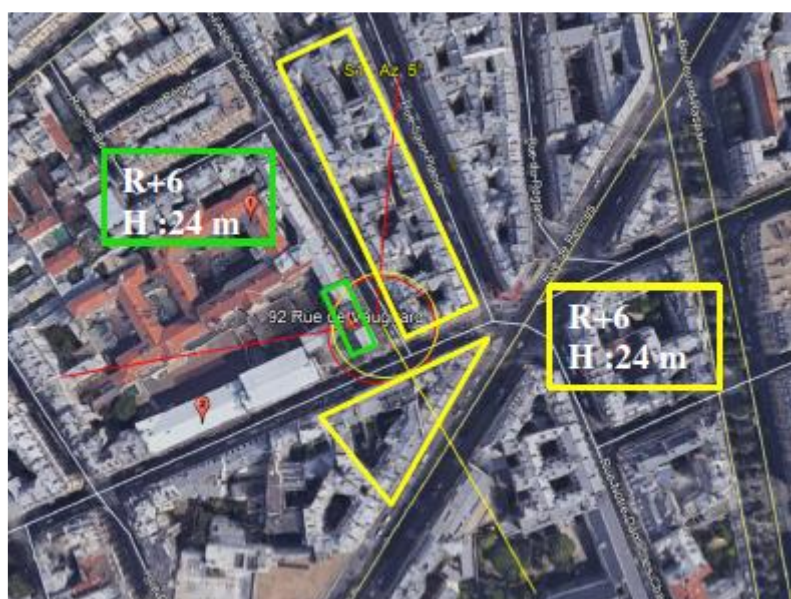
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

N°	Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1	Collège privé Saint Nicolas	92, rue de Vaugirard 75006 PARIS	R+5	OUI	30 m	< 1V/m
2	Lycée Polyvalent privé Saint Nicolas	92, rue de Vaugirard 75006 PARIS	R+5	OUI	30 m	< 1V/m



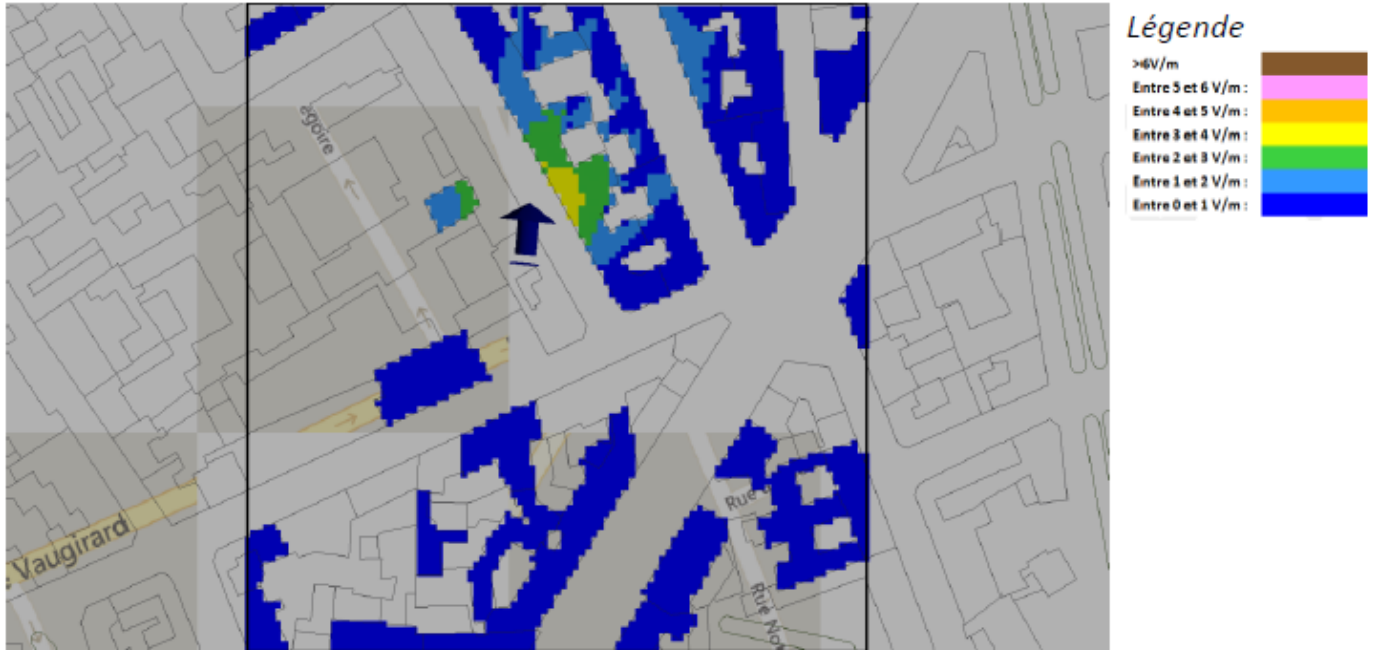
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

### a. Azimut 5°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 5°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



### b. Azimut 150°

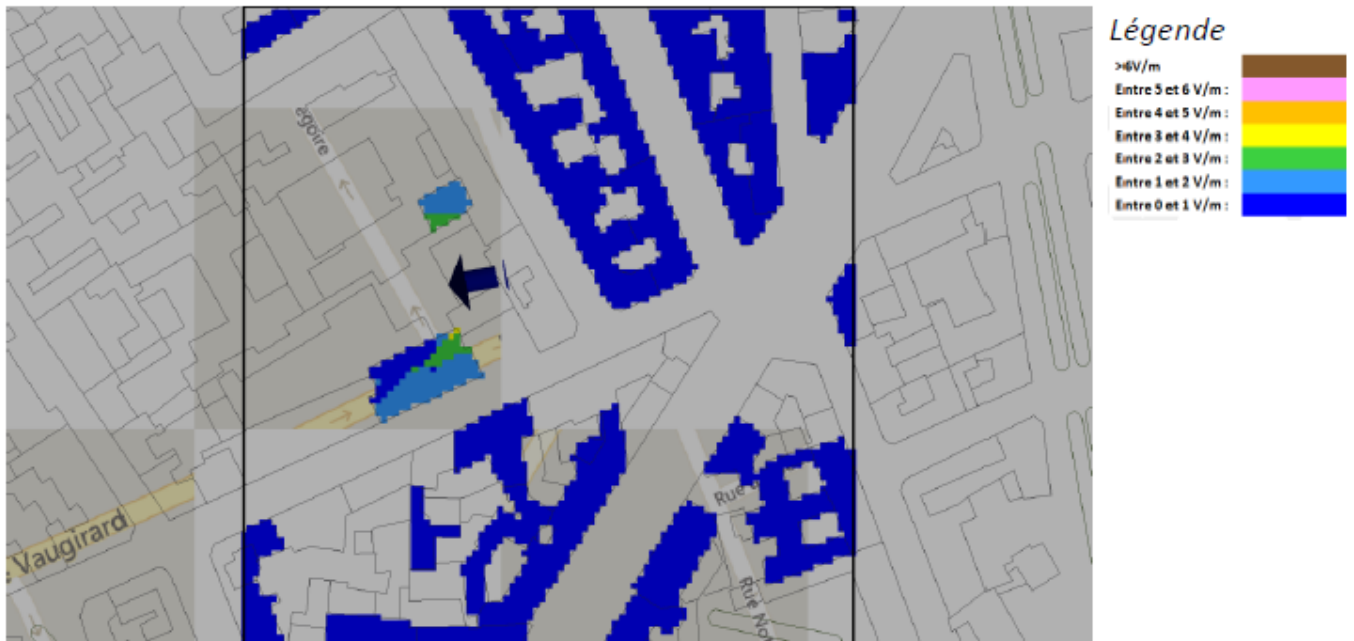
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



**LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimut 260°

**Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .**



**c) Conclusions**

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 5°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m

**Vue des Antennes Avant/Après**

ETAT EXISTANT



ETAT PROJETE



## Vue des Azimuts

Secteur 1 : Azimut 5°



Secteur 2 : Azimut 150°



Secteur 3 : Azimut 260°

